

Moudon, le 8 décembre 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 décembre 2021
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 08/21

Demande d'un crédit de CHF 219'000.- pour la phase d'étude jusqu'à la préparation du crédit d'ouvrage pour la transformation de l'Auberge communale de la Douane

- vu le préavis de la Municipalité No 08/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à lancer la phase d'étude jusqu'à la préparation du crédit d'ouvrage pour la transformation de l'Auberge communale de la Douane,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 219'000.-- TTC, dont à déduire toute éventuelle participation de tiers,**
- 3. prend acte que la dépense sera reprise dans le préavis final des travaux de transformation de l'Auberge communale de la Douane,**
- 4. prend acte qu'en cas de refus du préavis final des travaux de transformation de l'Auberge communale de la Douane, l'investissement sera comptabilisé à l'actif du bilan et amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 10 ans maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 27 voix, 14 avis contraires et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Michel Bula



Nicole Wyler